

# Reconstitution du matelas alluvial sur l'Ardèche : un exemple non réussi

## L'opération

Catégorie	Restauration
Type d'opération	Reconstitution du matelas alluvial
Type de milieu concerné	Cours d'eau de zone intermédiaire
Enjeux (eau, biodiversité, climat)	Bon état des habitats

Début des travaux	Janvier 2002
Fin des travaux	Juin 2002
Linéaire concerné par les travaux	1 000 m

## Le cours d'eau dans la partie restaurée

Nom	L'Ardèche
Distance à la source	50 km
Largeur moyenne	60 m
Pente moyenne	1,5 ‰
Débit moyen	25 m <sup>3</sup> /s

## Les objectifs du maître d'ouvrage

- Favoriser le piégeage des matériaux et permettre la reconstitution d'un substrat pour les biocénoses aquatiques.
- Protéger une digue en rive droite assurant la protection de plusieurs habitations.
- Resserrer la lame d'eau.

## Le milieu et les pressions

L'Ardèche est un affluent important du Rhône avec un bassin versant de 2 500 km<sup>2</sup> et une longueur totale de 120 km. Depuis les années cinquante, de nombreuses extractions dans le lit majeur du cours d'eau ont provoqué une incision du fond du lit supérieur à un mètre à certains endroits. La rivière est globalement en déficit sédimentaire et il existe peu de mobilité latérale du lit dans la zone de la boucle d'Aubenas. Le bon état écologique est considérablement déstabilisé par l'absence de matériaux, support de la vie aquatique. La sécurité publique est également en jeu avec une déstabilisation possible des ouvrages d'art (ponts, digues et protection de berges).

## La localisation

Pays	France
Bassin hydrogr.	Rhône - Méditerranée
Région(s)	Rhône-Alpes
Département(s)	Ardèche
Commune(s)	Aubenas



## Les opportunités d'intervention

L'ensemble de ces pressions a conduit à inscrire des mesures de restauration du lit au sein du contrat de rivière Ardèche Claire.

Contexte réglementaire *Non concerné*

### Références au titre des directives européennes

Réf. masse d'eau	FRDR419
Réf. site Natura 2000	FR820 1657



État initial du lit de l'Ardèche au niveau du quartier Saint-Pierre (2001).



Installation des épis en matelas Réno en 2002.



Fin des travaux en 2002

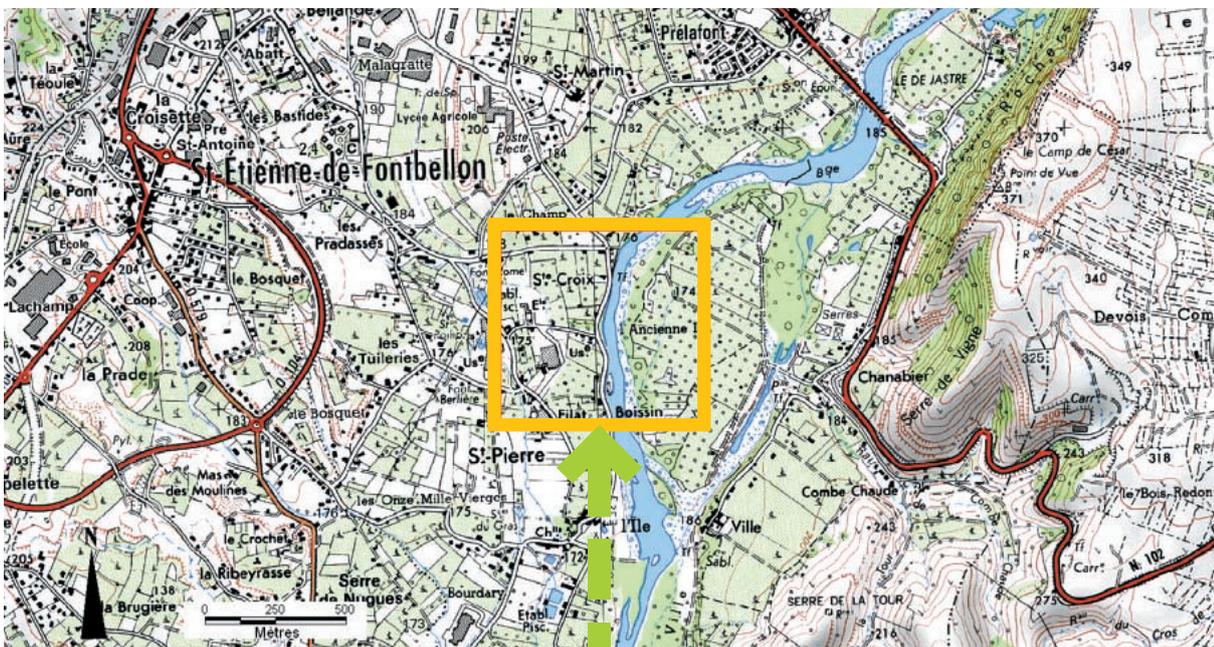
## ■ Les travaux et aménagements

Cette opération est réalisée à titre expérimental.

Il était prévu dans un premier temps de mettre en place une dizaine d'épis en alternance rive droite /rive gauche. Puis dans un deuxième temps, après quelques crues créant une dynamique sédimentaire autour des épis, devaient être construits les mêmes ouvrages en face de ceux déjà en place. Les épis, de 20 m de long et de 2 m de large, sont constitués de gabions. Ils sont fixés à la roche-mère par des fers en béton sur une profondeur d'un mètre environ.

La première phase a été réalisée en janvier 2002. Deux années de reprise d'une nouvelle dynamique se sont écoulées favorablement.

Mais, en 2004, une forte crue a endommagé et détruit plusieurs ouvrages. Faute de trouver une solution technique permettant un ancrage des ouvrages plus résistants, les travaux ont été arrêtés. Ainsi, la deuxième phase n'a jamais été réalisée.





Syndicat Ardèche Claire

Épis végétalisés, en juin 2007.

### ■ La démarche réglementaire

Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau.

### ■ La gestion

Aucune mesure de gestion particulière n'a été prise.

### ■ Le suivi

Aucun suivi biologique n'a été entrepris spécifiquement pour évaluer l'opération de restauration. Cependant, un indice biologique global normalisé (IBGN) a été réalisé sur l'ensemble de la vallée de l'Ardèche. Il ne montre pas, au niveau du site, d'évolution particulière.

### ■ Le bilan et les perspectives

Étant donné la destruction de plusieurs ouvrages, il est certain que les objectifs de départ ne sont pas remplis. Toutefois, on constate grâce aux aménagements restés en place une diversification des écoulements. Le piégeage des matériaux grossiers paraît cependant assez faible au niveau du secteur concerné par l'opération, les zones de bancs alluviaux étant situées à plusieurs kilomètres en amont. Il est probable que l'opération aurait mis un temps certain à apporter les effets attendus.

Il n'y a pas eu de suites directes à cette action mais la problématique de gestion du transport solide est aujourd'hui intégrée à la démarche de SAGE sur le bassin versant de l'Ardèche.



Syndicat Ardèche Claire

Épis détériorés, en 2007.

### ■ La valorisation de l'opération

Non concerné.

## Coûts

En euros HT

Coût des études (maîtrise d'œuvre)	<b>3 900 €</b>
Coût des acquisitions	<i>non concerné</i>
Coût des travaux et aménagements	<b>33100 €</b>
	<i>soit, au mètre linéaire :</i>
	<b>37 €</b>
Coût de la valorisation	<i>non concerné</i>
<b>Coût total de l'action</b>	<b>37 000 €</b>

### Partenaires financiers et financements :

*Conseil général (45 %), agence de l'eau (35 %), commune d'Aubenas (20 %).*

### Partenaires techniques du projet :

*Commune d'Aubenas, conseil général, agence de l'eau.*

Maître d'ouvrage	Syndicat Ardèche Claire 
Contact	Anne Fell Syndicat Ardèche Claire <a href="mailto:contrat.riviere@ardecheclaire.fr">contrat.riviere@ardecheclaire.fr</a>